

1. Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 17 décembre 2024
 2. Compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations
- FINANCES - MARCHES**
3. Compte rendu des marchés de plus de 5 000 €HT signés par le Président dans le cadre de ses délégations entre le 9 décembre 2024 et le 20 janvier 2025
 4. Débat d'orientation budgétaire 2025
 5. Ouverture de crédits d'investissement dans l'attente du vote du budget
 6. Demande de subvention DETR : programme de rénovation des bâtiments
 7. Demande de subvention DETR : Elaboration du plan intercommunal de sauvegarde (PICS)
 8. Demandes de subvention DETR : aménagement d'un Espace Formation
 9. Participation 2025 au CVLV - acompte
- Délibération 10 à 12 - Subvention des associations d'enseignement musical.*
10. Financement de l'association d'enseignement musical Ardilla
 11. Financement de l'association d'enseignement musical les Fils du Tonaire
 12. Financement de l'association d'enseignement musical La Bande Sons
 13. Participation au programme d'investissement de l'hôpital du Sud Gironde à Langon
 14. Cession d'un terrain à la ville de Langon pour le projet de crématorium
- MOBILITES**
15. Convention d'objectifs PEM de la gare de Langon
- ACTION SOCIALE**
16. Mise à disposition d'espaces au sein du bâtiment du District
- ECONOMIE**
17. Convention SRDEII avec la Région – avenant
 18. Modification des statuts de l'OTELI
 19. Convention de mise à disposition de bâtiments – OTELI
- URBANISME HABITAT**
20. OPAH – octroi d'aides pour la rénovation d'habitats
 21. Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
 22. Bilan de la concertation et arrêt de la procédure de révision allégée n°1 du PLUi pour le centre-bourg de Noaillan
 23. Bilan de la concertation et arrêt de la procédure de révision allégée n°3 du PLUi pour le quartier La Saubotte à Noaillan
 24. Prescription de la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) – ajout d'un objectif
- PERSONNEL**
25. Modification du tableau du personnel
 26. Amendement Règlement intérieur
 27. Création des postes non permanents pour accroissement temporaire ou saisonnier d'activité
- COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

